LES FUNÉRAILLES DE M. A. MAGINOT ONT LIEU CE MATIN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A la relève de la garde d'honneur de 14 heures, le drapeau, porté par l'un des sous-officiers, a pris place sur le côté droit du catafalque, faisant ainsi pendant au fanion ministériel.

Un public recueilli et encore plus nombreux en raison de la semaine anglaise, a continué à défiler toute l'après-midi ainsi que de nombreuses délégations d'anciens combattants et victimes de la guerre, parmi lesquelles l'Association des médaillés militaires de la Meuse, qui a déposé un drapeau au pied du catafalque, le bureau de l'Union nationale des combattants, qui a déposé une palme de bronze au nom du Conseil national de l'Union, l'Association nationale des Croix de guerre, qui a remis une palme de bronze et une plaquette destinée à être scellée sur la tombe de M. Maginot.

Par ailleurs, de nombreux visiteurs sont venus s'inscrire sur les registres ou rendre visite aux collaborateurs du ministre. Citons Mgr Seghali, vicaire du patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient ; le général Pétin de Vaulgrenant, gouverneur militaire de Metz ; M. Ribière, ancien chef de cabinet de M. Poincaré, venu apporter les condoléances de l'ancien président de la République ; le général de Pouydraguin, ancien gouverneur de Strasbourg ; le général Heusch, commandant de corps d'armée ; le général Gord, attaché militaire des Etats-Unis.

L'HOMMAGE DES VÉTÉRANS AMÉRICAINS

Une délégation des vétérans américains du poste Benjamin Franklin n. 605, qui compte 500.000 soldats américains, ayant combattu sur le front français, s'est rendue sous les ordres du capitaine Beaumont, commandeur du poste au ministère de la Guerre, précédée de son drapeau.

La délégation, aussitôt introduite dans la chapelle ardente, s'est inclinée devant la dépouille mortelle, lui adressant ainsi le suprême hommage de tous les anciens combattants américains sur le front français.

LES MESSAGES DE CONDOLÉANCES

MM. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, et Rouvin, gouverneur intérimaire de Madagascar, ont envoyé des télégrammes exprimant les condoléances des colonies qu'ils représentent. D'autres télégrammes sont parvenus, notamment de M. Herriot, de M. Spalaikoviteh, ministre de Yougoslavie à Paris, au nom du roi Alexandre.

Mme Maginot mère a reçu de Mme Poincaré, une lettre dans laquelle celle-ci, au nom du président Poincaré et en son nom, dit à Mme Maginot les sentiments éprouvés par M. Poincaré dans sa retraite de la Meuse.

Parmi les couronnes parvenues hier après-midi, au ministère de la Guerre, citons celles des anciens élèves du Lycée Condorcet, auquel a appartenu M. Maginot ; du président du Conseil japonais, du ministre de la Guerre d'Italie, du maréchal Pilsudski, de l'ambassadeur de Pologne, de l'armée polonaise, du général de la Puente, attaché militaire du Pérou ; du secrétaire général à la guerre de Grande-Bretagne, de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures, du Cercle national des armées de terre et de mer, de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, etc., etc...

LA CÉRÉMONIE DES OBSÈQUES SERA RADIODIFFUSÉE

M. Guernier, ministre des P. T. T., a donné à ses services des instructions pour que la diffusion de la cérémonie des obsèques de M. Maginot soit assurée par toutes les stations privées et le poste radio-colonial. La diffusion comportera : à 9 heures, la cérémonie religieuse dans la chapelle Saint-Louis des Invalides, et vers 10 heures, l'éloge funèbre de M. Maginot, prononcé par M. le Président du Conseil. Les émissions du soir seront, en signe de deuil national, supprimées à partir de 21 heures, dans les stations du réseau de l'Etat.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE LOUIS MASSON
INDICATEUR Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Belfort, Tramways de Lille

L'HORRIBLE DRAME D'ACHIET-LE-PETIT PRÈS DE BAPAUME

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Partout l'on sent qu'une main de fou a passé sa fureur à tout remuer, à tout jeter sur le sol, à tout briser. Un marteau a servi à mettre en pièces la machine à écrire ; l'appareil de T. S. F. est éventré et le haut-parleur gît écrasé dans un coin. Les papiers sont jetés partout. Sur une table, un litre d'alcool à 90° est à moitié vidé, une bouteille de rhum n'a plus que 50 % de son contenu et deux bouteilles de vin sont également vidées. Qui a bu tout cela ? On peut croire que Cabot a dû s'enivrer et faire boire sa belle-sœur qui ainsi s'endormit à poings fermés et n'entendit rien du vacarme qui se passa dans la maison par la suite.

Le terrible drame

Cabot, poussé à l'exaspération, soudain en proie à une crise de paludisme, affolé par la venue des gendarmes et devant l'avenir terrible qui s'annonçait, avait décidé d'en finir.

Il alla mettre le feu — peut-être fut-il aidé par sa femme qui connaissait la grandeur du malheur qui allait s'abattre sur le foyer conjugal — à l'atelier de menuiserie. Puis il revint chez lui. Il accrocha sa croix de guerre avec ses six palmes et son étoile, sa médaille militaire, inscrivit au dessus en grandes lettres « Halte. Saluez » et monta dans sa chambre.

Sa femme se coucha habillée sur le lit. Il prit un revolver, modèle d'ordonnance de 9 m/m et la tua sur le coup d'une balle à la tempe gauche. Le héros de la grande guerre se blottit auprès de son épouse et se tira une balle dans la tempe droite.

Des flammes partout

L'incendie allumé prenait toujours de l'extension. Les flammes réveillèrent la sœur Honorine Lotty, qui appela au secours.

Bientôt tout le quartier fut sur les lieux, puis ce fut le corps des sapeurs-pompiers qui vint combattre le sinistre. On ne put rien sauver. Une personne alla appeler Cabot mais elle descendit apeurée en criant : « Ils sont tués ». Ce fut pour les habitants du pays comme l'annonce d'un épouvantable drame, mais bientôt, à l'arrivée de M. Dessenne, maire, on apprit qu'il s'agissait du lamentable suicide des deux époux.

Le chef Bricha, les gendarmes Hennebelle, Duprez et Vincent, arrivèrent bientôt et ne purent que faire les constatations habituelles. M. Briche trouva une lettre adressée par Cabot à M. le Procureur de la République, lettre qui n'avait pas encore été décachetée vendredi à midi.

Des opérations malhonnêtes

La situation difficile de l'architecte Cabot, qui était très connu et très estimé, n'avait pas manqué d'être portée à la connaissance des autorités du village mais on ne connaissait pas encore les opérations malhonnêtes de l'architecte qui avait émis pour quinze mille francs de traites au nom de six cultivateurs du pays.

Le Parquet d'Arras a été prévenu. M. le docteur Testut, qui a examiné les deux cadavres, nous a déclaré que de la position des cadavres, il apparaît que le suicide a dû être conclu d'un commun accord par les époux.

21 fusils de guerre, des caisses de cartouches, des grenades, dans les décombres de l'incendie

Quant aux dégâts de l'incendie, ils s'élèvent à près de 150.000 francs.

Dans les décombres fumants de l'atelier où se trouvent des machines à bois, maintenant complètement détruites, on a découvert 21 fusils, des caisses de cartouches et des caisses de grenades. Heureusement on a pu les retirer du brasier et ainsi éviter des accidents.

Cette affaire a causé, comme bien on pense, une émotion considérable à Achiet-le-Petit, à Achiet-le-Grand et dans toute la région.

A. T.

MORT AFFREUSE D'UN GARÇONNET A LILLE

Il fut relevé sur la chaussée, la tête broyée, après le passage d'une auto et d'un camion attelé

Il fut impossible de déterminer, jusqu'à présent, les responsables de ce terrible accident

Dans une famille lilloise, le malheur est entré et en proie à un désaccord le bonheur tranquille, sans respect pour ce qu'il y avait d'excessif à frapper aveuglément tout le monde.

M. Cauberchs était archiviste dans un établissement lillois, sa femme s'occupait de son ménage et Michel, un gamin de huit ans, ajoutait à leur joie ce qu'un enfant apporte de gaieté primesautière, de candeur naïve, de délicieuse douceur.

Depuis novembre dernier, le chômage a rendu le père inactif ; la mère, devenue malade, a été hospitalisée à Saint-Sauveur où on l'opéra naguère.

Hier, le fils mourait victime d'un terrible accident.

APRÈS LA CLASSE

A l'école Ampère, le petit Michel Cauberchs avait bien fini sa studieuse journée. Ses notes de semaine avaient atteint un très bon chiffre et il en était justement fier. Obéissant au signal du maître, il avait, à 17 h. 05, quitté l'école et, accompagné de son camarade Fernand Tonneau, il suivit le trottoir de la rue Jules-Guesde pour rentrer chez lui, 193, rue des Postes, où son père l'attendait.

Cet enfant boitait depuis quatre ans, des suites d'une chute. Ces deux gamins parlaient de jeux, de leçons, de la bonne journée qu'ils passeraient le lendemain, dimanche.

AU CARREFOUR

Mais la rue Jules-Guesde est coupée par la rue d'Iéna. Il faisait sombre. La rue d'Iéna paraissait libre. Michel s'y engagea clopin-clopant, suivi de son petit ami.

Ce carrefour est très animé et la circulation y est intense le samedi soir à cette heure-là. Ces enfants sont passés inaperçus.

Ils ont traversé le carrefour en biais. On a vu une voiture attelée d'un cheval passer rue d'Iéna, au point précis où Michel disparut, une auto doubla presque au même moment le camion hippomobile.

C'est tout en ce qui concerne les faits qu'on a pu rétablir. Puis on entendit un cri :

— Arrêtez !

Le conducteur de la voiture hippomobile stoppa.

SPECTACLE AFFREUX

Les nombreux passants s'empressèrent autour de l'attelage. On releva le petit enfant. Il était mort. Transporté au café Hugot, 30, rue d'Iéna, on eut l'horrible vision d'un crâne scalpé, ouvert à la base et vidé de la cervelle demeurée dans le béret de l'enfant, dans une mare de sang, sur les pavés de la rue. Le docteur Boré, mandé aussitôt, ne put que constater le décès.

L'ENQUÊTE

M. Baumann, commissaire de police du sixième arrondissement, se rendit sur les lieux de l'accident accompagné de M. Marcel Delion, son nouveau secrétaire.

Il alerta le Parquet, qui commit M. Davenet, juge d'instruction, lequel délégua M. le docteur Vielledent, médecin légiste, aux fins d'autopsie du cadavre.

En attendant l'arrivée du praticien, M. Baumann fit toutes constatations utiles et, pour mener à bien une enquête qui s'annonçait difficile, il entendit tous les témoins capables de faire connaître des déclarations intéressantes.

RESPONSABILITÉS INDÉTERMINABLES

L'enfant s'est-il jeté sous la lourde roue du camion hippomobile ? C'est peu probable. Il a été trouvé gisant contre la roue gauche arrière du véhicule. Le bandage métallique de la roue ne comporte aucune tache de sang. Des giclures de sang ont seulement été relevées sur la jante en bois de la roue. Le camionneur n'a rien vu.

L'enfant a-t-il été happé par l'auto qui doubla l'attelage et a-t-il été violemment rejeté contre la roue de la voiture ? C'est probable.

L'auto a continué sa route. On connaît le numéro d'immatriculation. Les témoignages sont contradictoires.

CE QUE DIT LE CONDUCTEUR

Le camion hippomobile est une voiture de livraison de la Brasserie du Coq Hardi. Le conducteur est M. Maurice Desmettre, 42 ans, demeurant rue Pasteur, n° 20, à MONS-EN-BARŒUL.

— Je venais de livrer de la bière au café Foucard, rue Jules-Guesde, dit-il, et je me rendais rue d'Iéna. Je n'ai rien vu sur la chaussée. Une femme a crié : Arrêtez ! J'ai stoppé. J'ai vu ramasser un enfant ensanglanté. C'est tout ce que je sais.

LES TÉMOINS

M. Dejonghe, demeurant cité Beffe, n° 12, rue Buffon, a déclaré :

« J'ai vu un enfant traverser le carrefour. Je l'ai aperçu entre deux véhicules. Aussitôt après le passage d'une auto qui doublait l'attelage, j'ai vu que l'enfant était à terre contre la roue de la charrette ».

M. Ghesquière, demeurant à LOOS, qui était en vélo, a entendu M. Dejonghe dire : « C'est l'auto, qui l'a jeté contre la roue ». Le cycliste s'est élancé à la poursuite de l'auto, dont il a pu relever le numéro : 2015 M.B. 6.

Mme Yve Malet-Joans, demeurant 26, rue d'Iéna, dit avoir vu l'enfant se jeter contre la roue arrière gauche du camion.

Mme Roche, logeuse dans le quartier, prétend que l'auto est la seule responsable de l'accident.

LE PARQUET DESCENDRA LUNDI

M. le Docteur Vielledent est arrivé sur les lieux à 19 heures. Il a fait transporter le cadavre du malheureux enfant à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine. L'autopsie déterminera si la victime a reçu des contusions, ce qui permettrait d'examiner avec plus de certitude la responsabilité de l'automobiliste inconnu.

Le Parquet descendra lundi matin.

L'ÉMOTION DANS LE QUARTIER

M. Cauberchs, à qui la Ville a procuré du travail il y a quelques jours, est au commissariat une crise de larmes émouvante.

Autour du café Hugot, le tout Wazemmes était assemblé, vers 19 heures, au moment du transfert de la victime.

Un oncle de l'enfant voulait le voir à tout prix et se démenait à grands cris. On le calma difficilement.

L'enquête continue.

FRED.

LES INONDATIONS DANS LE BASSIN DE LA SAMBRE

Au cours de la nuit du 6 au 7 courant, des inondations se sont produites dans la région de Vendegies-sur-Ecaillon.

Le ruisseau « L'Ecaillon » arrose Vendegies, puis en aval, à un kilomètre, Sommaing-sur-Ecaillon.

Depuis le début de l'après-midi, la pluie tombant avec abondance, « L'Ecaillon » sortit de son lit le 7, vers 14 heures, ceci, malgré l'ouverture des vannes. Vers 19 heures, la situation était sérieuse à Sommaing-sur-Ecaillon, où l'eau atteignait un mètre dans certains quartiers.

La circulation fut rétablie vers 22 h. Des renseignements qui nous parviennent, des dégâts assez élevés seraient à déplorer.

ON A ARRÊTÉ aux environs de Lille des voleurs de légumes

M. Ucciani, chef de la 2e Brigade mobile de Lille, commis par le Parquet en vue de rechercher les auteurs de vols de récoltes, commis au préjudice de plusieurs cultivateurs de Meneu-Barœul et Marcq-en-Barœul, en particulier MM. Barbry et Créteur, a délégué MM. les inspecteurs Lefebvre et Desvignes, qui ont vu leurs efforts couronnés de succès.

Ils ont, en effet, arrêté hier, Ferdinand Tonneau, qui en compagnie d'un certain Ployart, avait volé 500 kilogs de pommes de terre chez M. Créteur.

M. Thermes, juge d'instruction, a recueilli les aveux du voleur et l'a fait écrouer.

La crise économique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

UNE BAISSE DE SALAIRES A LA VERRERIE DE CALONNE-RICOUART

La direction de la Verrerie de Calonne-Ricouart a apposé des affiches, à l'entrée de ses établissements, contenant le texte suivant :

« La direction porte à la connaissance de son personnel qu'en raison de la mévente des bouteilles, une réduction de 10 % sur les salaires, sera appliquée aussitôt qu'un travail actuellement en cours sera terminé et ce vraisemblablement vers le 18 courant ».

CHOMAGE LUNDI AUX MINES D'ANICHE

Il y aura chômage lundi 11 janvier dans les fosses Bonnel, Barrois, Larchevêque, Notre-Dame et aux Magasins et Ateliers centraux de la Compagnie des Mines d'Aniche. Cette mesure affectera plus de 4.000 ouvriers.

ET AUX MINES DE NŒUX

Lundi 11 janvier, le chômage sera complet dans tous les puits et établissements annexes de la Compagnie des Mines de Nœux.

DANS LE TEXTILE ARMENTIEROIS

La direction d'un tissage vient de diminuer le nombre d'heures de travail. Il ne sera plus maintenant que de 24 h. par semaine.

— Une filature de coton a licencié un certain nombre d'ouvrières pour un temps indéterminé.

UNE BAISSE DES SALAIRES DE 9,50 % DANS LE TEXTILE A LA GORGUE

Les industriels de La Gorgue ont annoncé une baisse de salaires s'élevant à 9.50 % qui serait appliquée à partir du 18 janvier prochain. Les ouvriers, au nombre de plus d'un millier, ont décidé de tenir mardi, à 18 h., une réunion, au siège du Syndicat textile, à l'effet d'étudier cette proposition et de prendre toute décision utile.

UNE OCTOGÉNAIRE GRIÈVEMENT BLESSÉE PAR UNE AUTOMOBILE A SAINT-AMAND

Vendredi, vers 17 h., M. Dussart Léon, 23 ans, négociant en bière, demeurant à Beuvrages venait de la direction de Valenciennes, portant dans la direction de Saint-Amand.

Dans la rue Henri-Durre, à 50 m. environ du Pont de Valenciennes, M. Dussart renversa Mme Vve Duriez-Portet Mélanie, âgée de 83 ans, demeurant rue Henri-Durre.

M. Dussart aperçut assez loin devant lui une personne qui traversait la route en marchant lentement. Il actionna son klaxon et Mme Vve Duriez continua sa route, puis subitement revint sur ses pas. M. Dussart surpris de ce retour inattendu actionna violemment ses freins mais ne put éviter le choc et renversa la malheureuse. Il fallut pour la dégager reculer la camionnette. Transportée aussitôt à son domicile, un médecin fut appelé d'urgence et constata plusieurs fractures et quelques contusions graves.

L'état de la victime est peu rassurant.

Le commissaire de police s'est immédiatement rendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

ENCORE UNE AGRESSION DE LA BANDE DES 13 A WILLENCOURT

Jean Lécadieu, âgé de 20 ans, était allé, en compagnie du fils de sa patronne, Julien Pernes, à la ducasse de Flixecourt. A la sortie du bal, il fut assailli et reçut des cous de poing d'un individu nommé Tiot Luce qui, de plus, lui brisa son vélo. Puis, Tiot Luce, siffla d'autres individus faisant partie d'une bande dite des 13. Lécadieu qui connaissait la mauvaise réputation de cette bande, n'eut que le temps avec son compagnon Pernes de se réfugier à la maison de Mlle Leberton. La gendarmerie continue son enquête à Flixecourt (Somme).

La repression aux Indes

La police a perquisitionné, à minuit, dans les locaux du congrès et dans les bureaux du « Hindou Jati », situé dans le même immeuble. Les presses ont été confisquées et l'ameublement des deux bureaux, ainsi que le drapeau du congrès, ont été emportés.

On mande de Jubbulpoure que la police a chargé la foule qui refusait de se disperser. Plusieurs congressistes ont été blessés. Trois arrestations ont été opérées, dont celle de M. Sath Go vindos, ancien membre du conseil d'Etat.

UN COMMUNISTE HINDOU CONDAMNÉ A 12 ANS DE DÉPORTATION

Le leader communiste hindou Roy a été condamné à 12 ans de déportation pour conspiration contre la Couronne. C'est la peine de déportation infligée en vertu des nouvelles ordonnances.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-81) — Dépot de vente : 78, Grande Rue

Le Dimanche à Roubaix

Musée Wasers. — Ouvert au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Musée des Beaux-Arts. — Ouvert au public de 10 à 12 heures.

Concert de Carillon. — De 11 h. 30 à 12 h.

Salles d'Epargne. — Ouverte de 9 h. à 10 h. 30.

Conférence sur la radiesthésie. — A 15 h. à la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy.

Union des Mutilés et Réformés. — A 15 h., matinée enfantine au Foyer du Mutilé.

Exposition artistique. — Galerie Dujardin, clôture de l'exposition d'art religieux.

Pharmacies de garde. — MM. Vandenbogaert, 65, rue Jules-Guesde, et Gravelaine, 100, rue du Grand Chemin.

LES SPORTS

Football : Coupe de France. — A 14 h., au Parc Jean-Dubrulle, U.S. Tourcoing contre O. Lillois.

Football-rugby. — A 14 h. 15, à l'Excelsior Lille U.C. contre E.A.C. Roubaix.

Tennis. — Au Tennis Club des Flandres, demi-finales et finale du tournoi.

Meeting Omnisport. — A 14 h. au Parc des Sports.

LES SPECTACLES

Hippodrome-Théâtre. — Le train de 8 h. 47

Florimond. — La Prison du Cœur.

Au Fresnoy. — Son Altesse l'Amour.

Rue Lacroix : Royal Lalou. — Azais.

Luna-Park. — Les amours de minuit.

Maison des tramways. — La Comtesse Marie.

Universel : place Chaptal. — Grock.

Ciné-bal Jacobs. — Les amours de minuit.

Au Léopard FOURRURES PELLETERIES
Mme V. Thélier, 91, Gde-Rue, Rx T. 26-76
Maison de confiance fondée en 1868
3047

APRÈS LE CAMBRIOLAGE DU BUREAU DE POSTE

L'ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

La direction régionale des P. T. T. a ouvert une enquête administrative. De celle-ci il ressort que les locaux du bureau de postes de la Fosse-aux-Chênes étaient nettement insuffisants. Cette insuffisance est telle que récemment on a commencé la construction d'un nouveau bureau de postes rue de l'Alma, à peu de distance de la Fosse-aux-Chênes et qui dédoublera en quelque sorte celui qui a été cambriolé.

D'autre part, pour ce bureau, dont les taxes de correspondances postales atteignent annuellement 600.000 fr. et le montant des mandats émis 12 millions, il a été objecté que la présence d'un receveur était nécessaire.

Un autre point, le règlement permettait-il de recevoir des clients après l'heure de la fermeture de la recette ? Il fut répondu que non ! Cependant, il était d'un intérêt primordial pour certains clients de pouvoir venir effectuer certaines opérations après 17 heures.

En un mot, il est difficile d'accuser Mme Maugin d'avoir commis une faute de service. D'ailleurs, les bandits étaient bien décidés à tenter leur coup, et on se demande ce qui aurait pu les empêcher de le réaliser.

Achetez français — Savon du Congo — SECRET DE VOTRE JEUNESSE — V. VASSIER, ROUBAIX — PARIS

L'HOMMAGE DE LA FRATERNELLE DES A. C. A M. MAGINOT

La Fraternelle des Combattants Roubaisiens nous communique le texte de la dépêche envoyée à l'occasion de la mort de M. Maginot :

« Fraternelle Combattants Roubaisiens s'incline respectueusement devant le grand Français disparu qui a fait magnifiquement son devoir comme citoyen soldat-ministre voulant et faisant toujours plus grand le prestige du pays. — ROBYN, Président ».

CYCLES "LE NORD"
18, Rue de l'Epeule, ROUBAIX
VÉRITABLE BAISSE AVEC GARANTIE par REMBOURSEMENT sur les ACHATS FAITS PENDANT L'ANNÉE 1932
BICYCLETTES SPÉCIALES «LE NORD»
Routière ..... 435 fr.
Course ..... 455 fr.
Ballon ..... 475 fr.
Enveloppes 1er choix, la pièce.. 14 fr.
Chambre à air 1er choix..... 9 75
Grand assortiment d'accessoires à des prix défiant toute concurrence.
A SAISIR une voiture d'enfant valant 650 fr., pour 400 fr
2052

LA FÊTE DU CERCLE MILITAIRE

Le président du Cercle Militaire a été avisé hier dans la journée, que par ordre supérieur, le deuil sera pris par l'armée du dimanche 10 janvier, jour des funérailles de M. Maginot, ministre de la Guerre, jusqu'au mercredi 10 février.

Le général Pétin, commandant la 1re Région, désireux de répondre à l'appel des organisateurs de la fête, qui devait avoir lieu hier samedi, dans la grande salle du Cercle de l'Industrie et qu'il devait présider, au bénéfice de la Société d'Entr'aide de la Légion d'honneur, a fait savoir qu'il serait heureux de voir reporter au samedi 5 mars ayant pris antérieurement des engagements pour les samedis du mois de février et ne pouvant présider une soirée pendant le deuil national.

De leur côté, les organisateurs tiennent à la présidence du grand chef, aussi ont-ils décidé de reporter la soirée au samedi 5 mars, toutes les cartes placées restant valables.

UN SCANDALE CHEZ DEMAY
78, Rue de la Vigne
qui pose gratuit. Balatum 11 fr. 50 m2
PAPIERS PEINTS
Couleurs à 5 fr. — Vitrerie.
3304

PAIEMENT DE SECOURS

Lundi 11 janvier, à la Recette municipale, à 9 h., assistance aux femmes en couches et primes d'allaitement ; à 14 h., assistance aux vieillards ; à 15 h., assistance aux familles nombreuses.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

prie ses Clients de Bière en Bouteilles de vouloir bien rapporter ou renvoyer avant fin Janvier courant, à un des Bureaux de la Brasserie, les tickets de 1931.

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le Comité Roubaisien a reçu les sommes suivantes : 5 fr., don d'un anonyme ; 10 fr., don d'un anonyme ; 290 fr. quête effectuée au cours des soirées données par l'Association Symphonique des Concerts du Conservatoire. Il remercie les généreux donateurs.

— Mères de famille, pour la sauvegarde de vos enfants, achetez et faites acheter les billets de souscription de la grande tombola antituberculeuse en vente chez vos fournisseurs.

Les personnes qui désirent s'occuper du placement de ces billets peuvent s'adresser au secrétariat de la Mairie, porte 18, 2e étage.

LA RADIESTHESIE APPLIQUÉE AUX PIGEONS VOYAGEURS

C'est aujourd'hui, que M. Pothiez d'Antoing, dont les travaux sont fort connus et la science réputée, dans le monde de la radiesthésie, fera une conférence de vulgarisation scientifique, sur la radiesthésie ou l'art du sourcier appliquée aux pigeons voyageurs.

Cette causerie sera faite au siège du Cercle Colombophile « Le Progrès », 175 bis, rue de Lannoy. Elle commencera à 15 h. Des expériences curieuses seront faites sur les pigeons. La contradiction sera admise et l'orateur se tiendra à la disposition des auditeurs désireux d'obtenir des explications.

Cette conférence ne s'adresse d'ailleurs pas aux seuls colombophiles, mais à toutes les personnes qui s'intéressent à la science de la radiesthésie.

SOCIÉTÉ DENTAIRE
13, r. de Béthune, LILLE. Tél. 86-86
Tous appareils dentaires les plus modernes Radiographie dentaire Prix modérés Facilités de paiem'
Consultations tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Dimanches et Fêtes, de 9 h. à 12 h.

AU SUJET DE PLAINTES POUR COUPS

Nous nous sommes faits l'écho des plaintes déposées par MM. Lucien Christiaens, dessinateur, rue du Collège, et Onésiphore Payen fils, 61, rue de Lannoy, pour coups réciproques.

Tous deux ayant retiré leur plainte, cette affaire est définitivement réglée.

Avant d'acheter un poste étranger
Essayez donc un
COMBINÉ DESMET
avec un dynamique
C'EST UNE PERFECTION !
DESMET, 222, r. Solférino, LILLE
0267

« L'AUTO » ÉTAIT SOUS LE LIT

Le 28 novembre dernier, une auto d'enfant, ayant une valeur de 120 fr., était enlevée chez M. Lava, négociant en jouets, rue de l'Epeule.

Plainte fut déposée au 2me arrondissement, et la première enquête, pourtant habilement menée, ne permit de découvrir l'auteur de ce vol. Malgré tout, l'affaire devait rebondir grâce à la perspicacité des agents de sûreté Duriez et Lorthiois.

En effet, ces derniers parvinrent à établir que le larcin fut commis par Mme Brulois, demeurant en garni, 93, rue de Mouvaux. D'autre part, la rumeur publique accusait fortement cette personne, sur laquelle pesaient tous les soupçons.

Le mari, Carlos Brulois, 22 ans, manœuvre de maçon, fut convoqué au 2me arrondissement et pressé de questions, il avoua que le jouet se trouvait à son domicile depuis le 23 novembre.

Une perquisition effectuée dans le logis, permit de découvrir l'auto cachée sous le lit.

Les preuves étant indéniables, la femme Brulois fut inculpée de vol et son mari de complicité de vol par recel. L'enquête continue.

STATISTIQUE SANITAIRE DE L'ANNÉE 1931

2.066 enfants (1.054 du sexe masculin et 1.032 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant l'année 1931 : 1.023 mariages ont eu lieu et 104 divorces ont été prononcés ; 1.797 personnes (926 du sexe masculin et 901 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 88 étaient étrangères à la Ville ; 157 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 7,5 % des naissances.

La tuberculose a fait 170 victimes, soit près de 10 % de la mortalité totale ; le cancer a provoqué 165 décès ; Les maladies épidémiques en ont amené 21 dont un par la diphtérie.

EN CES TEMPS DIFFICILES...
Il faut profiter des sacrifices faits par les « 100.000 CHEMISES DE PARIS », SUCCURSALE DE LILLE, 79, rue Nationale, à l'occasion de leur Exposition annuelle. Actuellement : Chemises blanches 17,50. Chemises avec 2 cols, Zéphyr 17,50 et 19,50. Percale d'Alsace 21 fr. Chemises de nuit avec galon 18 fr. Cols, qualité extra, la 1/2 douzaine, 12 fr.

CONCERT DE CARILLON

Voici le programme du concert de carillon qui sera donné aujourd'hui dimanche : 1. Le Fils du Roi de Gloire ; 2. Que j'aime ce divin Enfant ; 3. Puer natus in Bethléem ; 4. Sonati (Mozart) ; 5. Le chant de nos cloches (Codini) ; 6. Romance (Dalayrac) ; 7. Mazurka (Bopp) ; 8. Cloche, clochette et carillon (Diérickx).

LES VÉRITABLES CONNAISSEURS DE BIÈRE
se retrouvent chaque soir au PALAIS DE LA BIÈRE, propriété des actionnaires de la Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul.

Sociétés et Comités

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Réunion aujourd'hui dimanche à 16 h., café Français, 34, Gre-Rue. Paiement des allocations mensuelles aux quarantenaires et aux cinquantenaires. Les quelques sociétaires en retard dans le paiement de leurs dernières cotisations, sont instamment priés de s'en acquitter au cours de cette réunion.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS NÉCESSITEUX. — La réunion mensuelle aura lieu mardi 12 janvier, à 19 h. 30 au siège.

MUTUELLE LA FAMILLE. — Les membres de la Mutuelle « La Famille » sont avisés que le collecteur, M. Henri Motte, commencera sa tournée le lundi 11 janvier.

AMICALE INSTITUT TURGOT. — Aujourd'hui dimanche, réunion générale des cercleux. Le cercle sera ouvert dès 11 h. Le gérant invite tous les membres à être exacts pour finir à 13 h. précises. Concours de dames ; de 421 : manille et bridge.

UNION DES MAÎTRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS — Aujourd'hui dimanche, de 10 h. à midi Permanence au siège, café Pandore, 28, rue Pauvrée : Renseignements ; Adhésions ; Déclarations fiscales

COURS DE CHEF DE BATAILLON. — Le prochain cours des capitaines pour chefs de bataillon, cours du commandant Paoli, aura lieu mardi 12 janvier au local du Cercle, 73 rue de la Gare, à 18 h.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Le Conseil d'administration invite instamment les Belges titulaires d'une pension, de se présenter à bref délai, au Consulat, munis de leur carte jaune et des renseignements sur les motifs qui ont servi à l'établissement de la pension.

Aujourd'hui, de 10 h. à midi, le secrétariat fonctionnera au siège 196, rue de la Gare, pour le règlement des cotisations, renseignements et inscriptions nouvelles.

Le Conseil avertit ses adhérents que l'Assemblée générale est prévue pour le dimanche 7 février à 11 h., au siège, 196, rue de la Gare.

FÉDÉRATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, de 10 h. à midi, au siège, 196, rue de la Gare, service de secrétariat et de trésorerie ;

Ecole Supérieure Professionnelle
Pensionnat VERCOUTTRE-GOMBERT
FOURNES (Nord)
LE PLUS ANCIEN, LE PLUS VASTE LE PLUS IMPORTANT
VÉRITABLE ÉCOLE DE PLEIN AIR
Concours des Ponts et Chaussées 1931
Adjoint technique : 10 reçus sur 11 présentés, dont le N° 1 de France.
Admissibilité au grade d'ingénieur adjoint : 2 reçus sur 2e présentés.
Concours de 1932
Adjoint technique : 18 Janvier.
La préparation au concours de 1933 commence fin Janvier
0043

Délivrance des cartes de la Pharmacie Mutualiste.

SYNDICAT DES PETITS PROPRIÉTAIRES. — Aujourd'hui dimanche, de 10 à 11 h., le secrétaire sera de permanence au siège Café Destrée, angle des rues Leconte Baillon et du Chemin Neuf pour donner aux intéressés tous renseignements et prendre les adhésions nouvelles.

ETAT CIVIL

Naissances. — Stanislawa Dybek, bd Gambetta, 258 ; Marc Delplanque, rue Lacroix, 82 ; Germaine François, rue du Fort, cour St-Honoré, 1.

Publications. — Victor Danvers, lithographes, rue Turgot, 70, imp. Turgot, 17, et Valentine Duconiombier, s. p., à Tourcoing ; Arthur Couque, employé, à Chéreng, et Lucie Delfrenne, commerçante, rue de Lille ; Georges Lepoutre, boucher, à Wattrelos, et Marthe Desreumaux, s. p., rue de Lannoy, 128.

Décès. — Georges Clabaut, 46 ans, de Mouvaux ; Pierre Guilbert, 2 mois, rue du Moulin, 52 ; Henri Bourgois, 60 ans, bd Gambetta, 79 ; Hélène Vanasse, 15 jours, rue de Lannoy, 292 ; Maurice Vandenbulcke, 4 mois, rue de Mouvaux, 63 ; Louis Lagneau, 57 ans, rue Lafontaine, 49.

WATTRELOS
LE DIMANCHE A WATTRELOS
Pharmacien de service : M. Courbaud, rue Carnot, 46 ;

Etat civil : De 10 heures à midi.

Basket-ball : Amicale du Centre, à l'école, à 14 heures, patronage laïque Havrais contre Jean ; à 15 h., équipe 1A contre A. S. Vendinoise Amicale du Plouys à l'école ; à 9 heures, équipe 1B contre A. C. W.

Combattants Républicains. — Permanence au siège, 27, rue Carnot, de 10 heures à midi.

Assurances sociales. — Permanence à la Maison du Peuple, de 8 heures à midi.

Réunion d'Amicales. — Amicale laïque du Laboureur : à 9 h., assemblée générale Amicale des filles, rue de Tourcoing, à 14 h. 30, réunion mensuelle.

Interruption de courant électrique. — Il y aura interruption de courant, dimanche 10 janvier, de 8 h. à 15 h., dans les secteurs du Centre, de la rue Faidherbe et du Crétinier.

Paiement des secours. — On paiera, 1 bis, rue Jean-Jaurès, mardi 12 janvier, de 9 à 11 h. 30, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel.

Se munir de la carte d'identité.

Fédération Nationale des Combattants Belges et Union Belge. — Aujourd'hui dimanche, service de secrétariat, de 10 à 12 heures. Les membres sont priés de retirer leur carte de sociétaire pour l'année 1932.

MACHINES à COUDRE PHONOGRAPHES
DISQUES à aiguilles et à saphir LUTHERIE et CHANSONS.
WANNEYN Emile, mécanicien-spécialiste
251, Rue Carnot, WATTRELOS
3036

Statistique de l'Etat civil pour 1931. — Au cours de l'année 1931, 448 déclarations de naissances et 416 déclarations de décès ont été enregistrées. Il a été procédé à la célébration de 235 mariages, et à la transcription de 20 jugements de divorces.

Les 448 naissances se répartissent comme suit : légitimes 435, dont 227 du sexe masculin et 208 du sexe féminin ; illégitimes, 13 dont 6 du sexe masculin et 7 du sexe féminin.

La répartition par sexe des 416 décès est la suivante : sexe masculin : 228 ; s